



Procès-Verbal du Conseil municipal du 12 décembre 2023 à 19 H 00

Convocation faite le : 06/12/2023

Membres en exercice : 14

PRESENTS :

Mesdames ISAAC Annick, MARCON Julie, VINOT Valérie.

Messieurs GRIMAUULT Wilfried, FRANCESCHI David, LEAU Benjamin, PLISSONNEAU Frédéric, THEBAULT Christophe et Monsieur ROSSIGNOL Joël, Président

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames BOYELDIEU Vanessa, COCHON Anaïs et LAFONT Viviane

Messieurs RENAUD Francis et SAUVANET Hugues

Madame VINOT Valérie est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte. Le Procès-verbal de la séance du 04/12/2023 est approuvé à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15.

L'ORDRE DU JOUR COMPREND 2 POINTS

- 1- Aménagement des trottoirs : Rue des Clocheries : Choix du fournisseur et demande de subvention
- 2- Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et DSIL(Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la mise aux normes des trottoirs (Rue des Clocheries).
- 3- Questions diverses

1 – Aménagement des trottoirs : Rue des Clocheries : Choix du fournisseur et demande de subvention.

Cette délibération annule et remplace la délibération 8 du 4 décembre 2023

Exposé de Monsieur le Maire :

Rue des Clocheries : Lors de la mise en place de l'assainissement collectif, les trottoirs ont été fortement dégradés.

Le projet de l'équipe municipale consiste de refaire les revêtements des trottoirs.

- Cheminements piétons présentant des dégradations
- Absence d'aménagements répondant aux normes d'accessibilité.
- Créer des espaces spécifiques dédiés à la circulation piétonne,
- Respecter les règles d'accessibilité sur l'ensemble du projet afin d'assurer une liaison confortable et sécurisée sur l'ensemble du projet,
- Renforcer la signalisation horizontale et verticale

Monsieur le Maire présente les devis reçus ainsi que le plan de financement prévisionnel :

Fournisseurs	Rue des Clocheries
EUROVIA	68 037,50 € H.T.
LONGUEPEE	73 205,00 € H.T.
TPAL Balloge	79 275,00 € H.T.

Après analyse des devis et après en avoir délibéré le conseil municipal décide de :

- Porter son choix sur le devis d'EUROVIA.
- D'adopter le plan de financement prévisionnel comme suit :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Etat DETR	20 %	13 607,50 €
Etat DSIL	20 %	13 607,50 €
Conseil Départemental	40 %	27 215,00 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)		54 430,00 €
Fonds propres		13 607,50 €
Emprunts		0
Sous-Total collectivité		13 607,50 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		68 037,50 €

Nombre de votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2- Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et DSIL(Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la mise aux normes des trottoirs (Rue des Clocheries).

Cette délibération annule et remplace la délibération 10 du 4 décembre 2023

Exposé de Monsieur le Maire :

Rue des Clocheries : Lors de la mise en place de l'assainissement collectif, les trottoirs ont été fortement dégradés.

Le projet de l'équipe municipale consiste de refaire les revêtements des trottoirs.

- Cheminements piétons présentant des dégradations
- Absence d'aménagements répondant aux normes d'accessibilité.
- Créer des espaces spécifiques dédiés à la circulation piétonne,
- Respecter les règles d'accessibilité sur l'ensemble du projet afin d'assurer une liaison confortable et sécurisée sur l'ensemble du projet,
- Renforcer la signalisation horizontale et verticale

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière, auprès de la DETR et DSIL

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Etat DETR	20 %	13 607,50 €
Etat DSIL	20 %	13 607,50 €
Conseil Départemental	40 %	27 215,00 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)		54 430,00 €
Fonds propres		13 607,50 €
Emprunts		0
Sous-Total collectivité		13 607,50 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		68 037,50 €

3 – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45

Le Maire,
Joël ROSSIGNOL

Le Secrétaire de séance
VINOT Valérie